

Une nécropole de l'Antiquité tardive

Responsable d'opérations

Núria Nin

Quartier Sextius-Mirabeau, rue Lapierre

Les grandes aires cimésiérales aixoises de l'Antiquité tardive ont souvent réinvesti les nécropoles antérieures, se développant aux abords immédiats de l'ancien espace urbanisé, comme à l'ouest et au nord-ouest de l'agglomération, ou à proximité d'ensembles cultuels, comme ce fut certainement le cas du noyau funéraire mis au jour le long de la voie Aurélienne en 1983-1984.

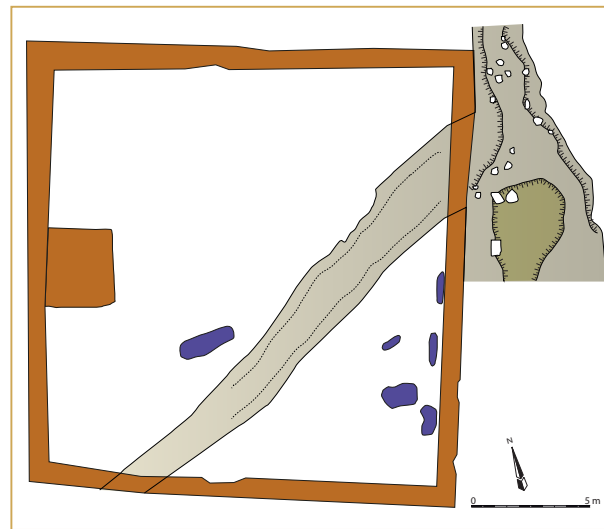
Il n'est donc pas étonnant que la nécropole du Haut-Empire établie au sud de la ville, le long de la via Massiliensis, ait accueilli des sépultures après le III^e siècle.

Ce qui est plus singulier ici c'est que l'occupation du site funéraire ne fut pas continue. En l'occurrence le regain d'intérêt y a succédé à une phase de délaissement dont il est difficile d'évaluer la durée, mais que l'on peut estimer à deux générations au moins. Si cet abandon fut assez long pour que certains des ensembles bâtis relevant de la période de fréquentation antérieure (mausolées, enclos, édifices) commençassent à se dégrader, voire à être démantelés, il ne le fut toutefois pas suffisamment pour que fût oubliée ou effacée du paysage l'organisation des aires funéraires d'âge impérial. Celle-ci a, au contraire, continué de marquer les lieux, imposant dans la majorité des cas, l'implantation des nouvelles sépultures qui se sont installées sur le site. Plusieurs d'entre elles ont pris place au sein des ensembles bâtis antérieurs, en respectant souvent leurs orientations, laissant planer l'impression du maintien des concessions qu'ils matérialisaient (484 et 485).

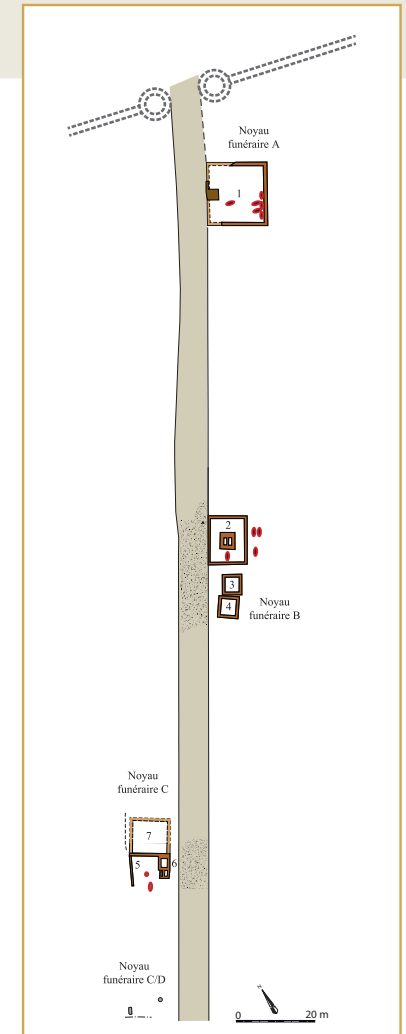
Pour autant, l'usage de la nécropole ne fut pas aussi dense et organisé que précédemment. Le nombre des tombes y est alors relativement faible : douze inhumations avérées pour un nombre total de quatorze individus recensés. Si les bouleversements observés sur certaines d'entre elles obligent à majorer un peu ce chiffre, il est peu probable que le recrutement fut beaucoup plus important.

La fréquentation du site durant cette période semble donc avoir été assez ponctuelle, et la faible densité de son occupation est peut-être imputable à un relatif éloignement de la ville tardo-antique, qui entre alors dans une période de rétraction. Il est proche, en effet, de la partie méridionale de l'aire remparée, qui montrait déjà sous le Haut-Empire une moindre densité d'occupation que partout ailleurs dans la ville, et pourrait avoir connu un délaissement rapide et plus radical. Vient à l'appui de cette hypothèse le nombre décroissant, du nord au sud, des sépultures qui s'y installent ; elles semblent indiquer que nous nous trouvons là dans les parties les plus reculées du cimetière par rapport à l'agglomération.

La reprise de la fonction funéraire du site est scandée par deux phases. La première, à laquelle se rattachent sûrement huit sépultures, couvre la période comprise entre le début du III^e siècle au plus tôt, et le milieu du Ve siècle. Intervenue après un hiatus important, la seconde est sensiblement plus tardive – elle prend place entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècles –, et apparaît anecdotique.



485 Implantation des sépultures de l'Antiquité tardive dans l'enclos funéraire le plus proche de la porte sud de la ville du Haut-Empire.



484 Plan montrant les modalités de réoccupation de la nécropole du Haut-Empire par les tombes tardo-antiques

De nouvelles pratiques funéraires

Alors que la nécropole du Haut-Empire était surtout dédiée à la crémation, le site n'accueille plus désormais que des inhumations. Sur l'architecture des sépultures elles-mêmes, il y a peu à dire. Excepté une tombe d'enfant entièrement construite avec des fragments d'amphores (ce devait être une tombe en coffrage ou en bâtière) (486) et une autre qui a accueilli un périnatal inhumé dans une amphore de Bétique décollée (487), les autres sont toutes en pleine terre. Parmi elles, une seule avait conservé sa couverture. Longue et étroite, elle était fermée à l'aide de grandes dalles de calcaire, elles-mêmes recouvertes de petits blocs et de fragments de céramiques (488).

Les transformations ne s'expriment pas seulement au travers des modes d'ensevelissement, mais également dans les modalités d'occupation des lieux. Qu'elles aient ou non réinvesti d'anciennes constructions, les sépultures tardives ont presque toujours été aménagées à l'écart de la voie. Vraie pour le noyau funéraire nord, où cinq d'entre elles ont été établies en limite orientale de l'enclos du Haut-Empire, tandis que la sixième occupait sa partie centrale, cette observation se vérifie aussi pour le noyau funéraire intermédiaire où trois des quatre tombes mises au jour ont été aménagées à l'est de l'un des enclos gallo-romains.

Contrairement à la période précédente, durant laquelle l'espace funéraire fit l'objet d'une gestion assez rigoureuse, principalement marquée par son lotissement et la construction d'édifices multiples, la réoccupation tardive ne semble pas avoir répondu à des critères particuliers, hormis peut-être, le respect des limites antérieures qu'aucune des sépultures mises au jour n'a franchies, ni même chevauchées. Les modalités de déposition des défunts sont également très diverses. L'orientation des corps ne semble pas avoir répondu à une logique particulière. Quatre individus avaient la tête au nord-nord-est, six au sud-sud-ouest, un à l'ouest et deux à l'ouest. Deux individus étaient allongés sur le ventre (en procubitus), la plupart des autres allongés sur le dos (en décubitus dorsal). Une tombe est en revanche tout à fait singulière. Elle se présente comme une fosse profonde et de plan presque carrée beaucoup trop courte pour le défunt qui donne l'impression d'avoir été jeté sans soin. Il y reposait sur le ventre, la tête en bas et le corps replié sur l'une des parois de la fosse. La position du corps, la nature du remplissage de la sépulture comblée à l'aide de pierres, et la forme même de la fosse, évoquent une tombe de relégation (489).

Ressort des quelques sépultures mises au jour, l'impression d'une fréquentation sporadique du site, qui n'aura pas de développement durable, sans doute en raison de son éloignement par rapport aux nouveaux noyaux d'occupation urbains, désormais fixés beaucoup plus au nord. Par ailleurs, rien dans les pratiques funéraires ne trahit de manifestation de la foi chrétienne.



486 Inhumation d'enfant en coffrage de tuiles.



487 Inhumation en amphore d'enfant mort en période périnatale.



488 Inhumation en pleine terre avec sa couverture de lauzes calcaire.



489 Individu jeté face contre terre dans une fosse profonde et trop courte pour recevoir son corps.